

Demande d'inscription au Tableau de l'Ordre des Sages-femmes

Je, soussigné(e)

Nom patronymique :

Nom d'usage :

Prénom :

Demande mon inscription au tableau de l'Ordre des sages-femmes du Conseil départemental
de :

et déclare avoir pris connaissance des textes ci-dessous et au verso de la présente.

Fait à : le :/...../.....

Signature :

Toute sage-femme exerçant sur le territoire français, que ce soit à titre libéral ou salarié, doit obligatoirement être inscrit(e) au tableau de l'Ordre et suivre les prescriptions édictées par le code de déontologie des sages-femmes.

Nul ne peut exercer en effet la profession de sage-femme s'il n'est inscrit sur un tableau établi et tenu à jour par le Conseil départemental de l'Ordre dont il relève. Une sage-femme ne peut être inscrite que sur un seul tableau qui est celui du département où se trouve son activité professionnelle.

Code de déontologie
Titre VI
Dispositions diverses

Article R4127 - 365

Toute sage-femme, lors de son inscription au tableau doit affirmer devant le Conseil départemental de l'Ordre qu'elle a eu connaissance du présent code de déontologie et s'engager sous serment et par écrit à le respecter.

«J'affirme sur l'honneur avoir pris connaissance du code de déontologie et je fais le serment de le respecter.»

Veuillez reproduire par écrit la phrase ci-dessus :

.....
.....
.....
.....

Fait à :le :/...../.....

Signature :

Avis important

La cotisation à l'Ordre est obligatoire (article L.4122-2 du code de la santé publique)
pour toute sage-femme inscrite au Tableau.
Elle est due pour l'année entière, même en cas de non exercice